

50 ans de mutations de l'emploi

Olivier Marchand, direction des Statistiques démographiques et sociales, Insee

Au début des années 1960, la main-d'œuvre est très majoritairement masculine, plutôt ouvrière et peu qualifiée. Souvent, seul le chef de ménage exerce une activité hors du domicile. C'est le règne de la grande entreprise industrielle marquée par une organisation du travail de type fordiste ou taylorien, avec essentiellement des contrats de travail à durée indéterminée et à temps plein.

Aujourd'hui, l'emploi apparaît plus « éclaté », qu'il s'agisse des statuts et des situations d'activité entre l'emploi et le chômage, des durées et rythmes de travail, des modes de rémunération ou des unités productives. Au cours de ces cinquante dernières années, l'emploi s'est féminisé, tertiarié et urbanisé, il est devenu plus qualifié mais aussi moins jeune. Les contraintes associées au travail ont progressivement changé de nature avec la montée des flexibilités : moins de fatigue physique mais davantage de stress au travail.

Les recensements de la population permettent de préciser certaines de ces grandes évolutions.

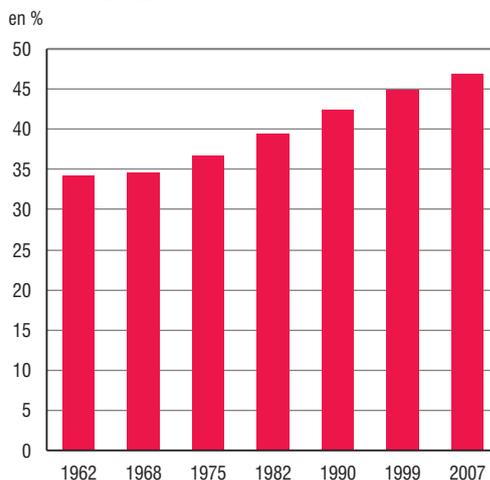
Au recensement de 1962, le nombre de personnes occupant un emploi (*définitions*) en France métropolitaine était de l'ordre de 19 millions, dont les deux tiers étaient des hommes. Quarante-cinq ans plus tard, en 2007, et toujours d'après le recensement de la population (*encadré*), il avoisine 26 millions et se partage presque à parts égales (53 % - 47 %) entre hommes et femmes (*graphique 1*). La forte montée de l'emploi féminin, essentiellement salarié, s'est engagée au milieu des années 1960.

Ce mouvement s'achève maintenant que les générations nées après 1945 ont totalement remplacé leurs aînées sur le marché du travail. C'est le résultat de l'élévation générale du niveau de formation de la population et de l'intérêt, ou de la nécessité, d'un double salaire à l'ère de la « consommation de masse » ; c'est

également l'expression d'une forte demande des entreprises dans certains secteurs et sur certains métiers, qui fait appel à toutes les réserves potentielles de main-d'œuvre, notamment les femmes ; mais c'est aussi, et peut-être surtout, la marque que désormais les femmes se réalisent dans un emploi perçu comme nécessaire à leur reconnaissance sociale et à leur autonomie personnelle.

La féminisation de l'emploi va de pair avec un bouleversement de la structure sociale. Ainsi, plus de quatre ouvriers sur cinq sont des hommes, tandis que près de quatre employés sur cinq sont des femmes. Les premiers ont peu à peu laissé la place aux secondes alors que, pendant plus d'un siècle, l'ouvrier a été la grande figure de notre société. C'est après la Seconde guerre mondiale que le nombre d'ouvriers croît le plus vite : en 1962, ils sont 7,4 millions (dont 0,8 million d'ouvriers agricoles), soit 39 % de la population en emploi (*graphique 2*). Aujourd'hui, on ne recense guère plus de 6 millions d'ouvriers, soit moins d'un emploi sur quatre. Conséquence du recul de l'industrie, le nombre et surtout la part des ouvriers ont fortement diminué depuis une bonne trentaine d'années. C'est la composante la moins qualifiée de cette main-d'œuvre qui a été la plus touchée, du moins jusqu'au milieu des années 1990 : les mesures d'allègement des charges sociales pour les bas salaires alors prises, ainsi que le développement du

① Taux de féminisation de l'emploi de 1962 à 2007

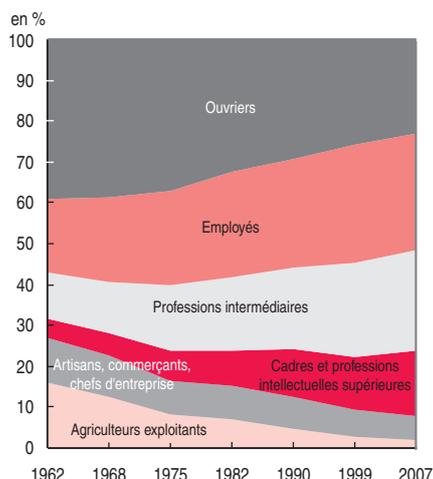


Champ : actifs ayant un emploi, France métropolitaine, contingent exclu.

Source : Recensements de la population.

travail à temps partiel ont favorisé l'emploi non qualifié, employé ou ouvrier. En revanche, depuis le début des années soixante, les professions salariées non ouvrières ont progressé de façon continue. La part des employés s'accroît de dix points (18,3 % en 1962, 28,4 % en 2007), même si elle semble plafonner depuis le tournant des années 2000. Le poids des professions intermédiaires progresse de près de 14 points

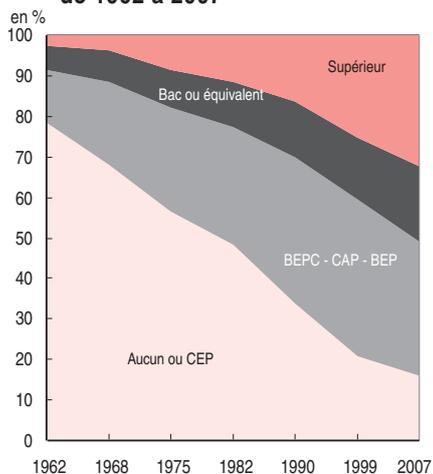
② Répartition de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle de 1962 à 2007



Lecture : en 1962, la part des agriculteurs exploitants dans l'emploi était de 16 % ; en 2007, elle n'est plus que de 2 %. Champ : actifs ayant un emploi, France métropolitaine, contingent exclu.

Source : Recensements de la population.

③ Répartition de l'emploi par niveau de diplôme* de 1962 à 2007



*Dernier diplôme obtenu jusqu'en 1999, diplôme le plus élevé obtenu pour 2007.

Lecture : la proportion de personnes en emploi ayant un diplôme du supérieur est passée de 2,7 % à 32,5 % entre 1962 et 2007.

Champ : actifs ayant un emploi, France métropolitaine, contingent exclu.

Source : Recensements de la population.

(de 11,1 % à 24,8 %) et celui des cadres de plus de 11 points (de 4,7 % à 15,8 %). Principales explications à ce développement des compétences : la montée en puissance des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le souci d'une gestion plus rationnelle des ressources humaines, le renforcement des fonctions commerciales ou technico-commerciales dans l'entreprise et l'investissement de notre société dans l'éducation, la santé et l'action sociale, ainsi que dans la recherche.

Les femmes accèdent, beaucoup plus souvent qu'auparavant, à des postes d'encadrement. Mais par ailleurs, elles occupent fréquemment des emplois faiblement qualifiés dans les secteurs des services. Le développement de ces emplois de service, souvent assurés autrefois dans la sphère domestique, a d'ailleurs été une condition de l'accès des femmes aux postes les plus qualifiés, en élargissant les possibilités de garde d'enfants, de prise de repas à l'extérieur du domicile... Alors que les inégalités entre sexes régressent très progressivement, se sont ainsi ajoutées

de nouvelles formes d'inégalités entre les femmes elles-mêmes : d'un côté, les femmes bénéficiant d'une carrière intéressante et bien rémunérée, pouvant concilier le modèle masculin de réussite professionnelle avec la vie de famille et les contraintes domestiques, de l'autre celles qui connaissent la précarité de l'emploi, le temps partiel contraint, les bas salaires et qui ne peuvent se faire aider dans la sphère domestique.

Élévation du niveau de formation, vieillissement progressif de la main-d'œuvre

L'amélioration de la qualification moyenne des emplois occupés a été étroitement liée à l'élévation du niveau général de formation de la population. La proportion de personnes en emploi ayant un diplôme de niveau supérieur ou égal au bac est passée de 8,5 % à 51 % entre 1962 et 2007 (graphique 3), avec un net avantage aux femmes. Depuis les années 1960, des générations d'actifs âgés et peu formés ont été remplacées

Le recensement de la population de 2007 : un concept d'emploi plus large que lors des recensements précédents

Grâce au nouveau recensement de la population, on dispose d'une source structurelle sur l'emploi beaucoup plus fréquemment mise à jour que ne l'était le recensement traditionnel de la population. En outre, les concepts d'activité et d'emploi mesurés par les enquêtes annuelles de recensement se sont rapprochés des normes internationales appliquées dans l'enquête Emploi : en dépit de légères différences, les structures d'emploi selon les caractéristiques individuelles des personnes occupées tirées des deux sources sont cohérentes entre elles. De même les données sectorielles ou régionales sur l'emploi au lieu de travail issues du recensement sont proches de celles qui proviennent des sources administratives.

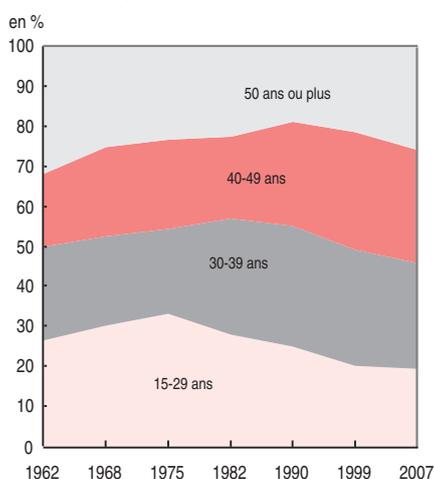
Par contre, il est plus difficile de comparer l'emploi selon le recensement de 2007 avec celui des recensements antérieurs : le nouveau recensement de la population a introduit un concept d'emploi qui emprunte à la fois à la perception spontanée des personnes interrogées lors des précédents recensements, et au concept *a priori* plus extensif recommandé par le Bureau International du Travail (BIT)

(définitions). Dans cette optique, le recensement comporte une question nouvelle visant à réintégrer dans l'emploi toutes les personnes qui, même si elles ne se sont pas classées spontanément comme telles, « travaillent actuellement », y compris celles ayant un emploi occasionnel ou de très courte durée. Le nouveau recensement couvre mieux les situations mixtes ou intermédiaires : étudiants exerçant un « petit boulot », retraités continuant à avoir une activité professionnelle à temps réduit...

Déclaration « spontanée » sur sa situation principale complétée par une question sur un éventuel travail actuel selon le recensement de la population, élaboration plus « construite », en revanche, dans le cadre de l'enquête Emploi avec la référence à une semaine particulière, le concept d'emploi n'est pas le même dans ces deux sources statistiques. Il est donc compréhensible que le nombre d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi estimé par l'enquête pour la France métropolitaine soit légèrement différent de celui tiré du recensement 2007 : 25 245 000 contre 25 537 000 (population des ménages dans les deux cas).

par des plus jeunes, beaucoup plus diplômés. En revanche, sur cette période, le système de formation continue n'a pas joué pleinement son rôle, notamment en direction des travailleurs âgés ou peu qualifiés : contrairement à d'autres pays, l'essentiel de la formation est acquis en France à la sortie du système éducatif. L'ampleur de l'investissement éducatif a néanmoins permis de combler en partie le retard qui était le nôtre au milieu du siècle dernier par rapport à d'autres pays développés.

④ Répartition de l'emploi par âge* de 1962 à 2007



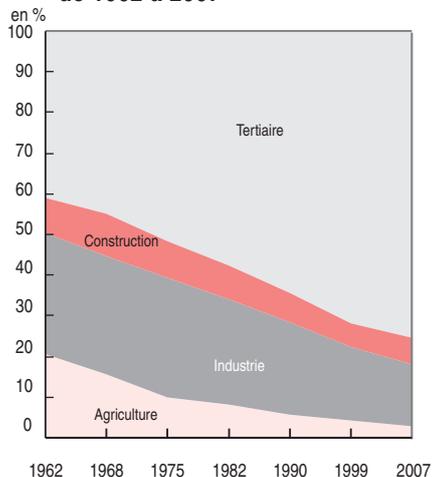
* Âge atteint au cours de l'année.

Lecture : la part des seniors dans l'emploi a reculé jusqu'en 1990 puis est remontée pour atteindre 26,2 % en 2007.

Champ : actifs ayant un emploi, France métropolitaine, contingent exclu.

Source : Recensements de la population.

⑤ Répartition de l'emploi par secteur d'activité de 1962 à 2007



Lecture : le poids de l'industrie dans l'emploi avoisinait 30 % en 1962 ; il n'est plus que de 15 % en 2007.

Champ : actifs ayant un emploi, France métropolitaine, contingent exclu.

Source : Recensements de la population.

Avec cette prolongation de la scolarité, la part des jeunes dans l'emploi a fortement diminué : au début des années soixante, les moins de 30 ans représentaient plus du quart de l'emploi, aujourd'hui moins d'un cinquième (graphique 4). De même, à l'autre extrémité de la vie active, les salariés âgés ont été de plus en plus souvent incités à quitter le marché du travail avant l'âge normal de la retraite, ce qui a entraîné une chute de la part des plus de 50 ans dans l'emploi entre 1962 et les années 1990. De façon beaucoup plus marquée que dans les autres pays développés, la vie active s'est concentrée sur les âges intermédiaires. Toutefois, depuis une dizaine d'années, le poids des seniors dans l'emploi augmente, davantage pour des raisons démographiques (ils sont désormais plus nombreux) qu'en raison d'une hausse de leur taux d'activité. Autre signe du vieillissement en cours de la population en emploi : la tranche intermédiaire des 30-50 ans fait apparaître un glissement des âges jeunes vers les âges élevés. Alors que le partage entre les 30-39 ans et les 40-49 ans était de 58 % - 42 % en 1982, il est aujourd'hui de 49 % - 51 %.

Le passage d'une France rurale et paysanne à une société post-industrielle s'est déroulé sur près de deux siècles. Aujourd'hui, la prédominance du tertiaire est nette : il regroupe plus des trois quarts des emplois, l'industrie avec le bâtiment moins de 22 % et l'agriculture 3 % (graphique 5). Une partie du transfert de l'industrie vers les services résulte toutefois de l'externalisation de fonctions tertiaires précédemment assurées au sein d'entreprises industrielles. La séparation entre tertiaire concurrentiel (ou marchand) et tertiaire public (ou non marchand) reste fondamentale. Et, au sein du « privé », il existe des différences importantes entre des secteurs où la mobilité est intense (commerces, services aux particuliers ou aux entreprises...) et des secteurs où l'ancienneté moyenne des personnels est beaucoup plus élevée (grandes entreprises nationales, banques, assurances...).

La multiplication des statuts

C'est le rapport salarial lui-même qui se trouve modifié par ces bouleversements de l'offre et de la demande de travail. La première différence, essentielle, entre

les années 1960 et les années 2000, c'est la forte poussée du chômage d'une période à l'autre : moins de 2 % de la population active au début des années soixante, environ 10 % aujourd'hui. Entre la génération du baby-boom, entrée sans difficulté aucune sur le marché du travail tant elle était attendue, et les générations suivantes qui ont connu et connaissent encore de grandes difficultés pour accéder à l'emploi stable, le contraste est important.

Pourtant, du strict point de vue du statut d'emploi, le mouvement est apparemment d'une grande continuité tout au long du siècle dernier : jusqu'aux années 1930, la montée du salariat concerne surtout les actifs non agricoles. Après la Seconde guerre mondiale, se produit une véritable mutation avec la quasi-disparition de la paysannerie et le déclin des indépendants, artisans et petits commerçants. C'est l'émergence des catégories salariées non ouvrières qui explique la progression beaucoup plus rapide qu'au paravant du taux de salariat : 56 % au début du XX^e siècle, 72 % en 1962, près de 90 % aujourd'hui (graphique 6).

La France est donc entrée, avec retard par rapport aux pays industriels les plus avancés, dans le schéma de salarisation accentuée des sociétés post-industrielles. Mais aujourd'hui, l'emploi indépendant résiste dans certains secteurs comme ceux des services marchands ou du bâtiment. La salarisation complète de la force de travail, encore envisagée il y a une vingtaine d'années, n'aura vraisemblablement pas lieu. Le regain récent des indépendants est dans un certain nombre de cas un signe d'adaptation à la crise, le travail non salarié pouvant être, pour des salariés menacés, la seule solution pour échapper au chômage. Mais ce regain est en même temps susceptible de jouer un rôle important dans la création d'emplois : par exemple lorsque certaines grandes entreprises ont réduit leurs effectifs pour se recentrer sur leur métier de base et externaliser leurs activités périphériques en recourant à la sous-traitance.

La moindre étanchéité entre travail salarié et activité indépendante est révélatrice de la transformation de la société salariale. Celle-ci tient tout à la fois au développement de nouvelles modalités du travail indépendant ou d'exercice de la sous-traitance et à l'émergence de formes d'emploi salarié moins stables et

moins pérennes. La multiplication des statuts, le développement de la précarité et du chômage tendent à fragiliser une partie du monde salarial. Dans le même temps, les emplois temporaires (CDD, missions d'intérim...) prennent de plus en plus d'importance dans le secteur privé ou semi-public. En parallèle, certaines mesures de politique d'emploi qui favorisent l'insertion ou la réinsertion à court terme des demandeurs d'emploi, sous la forme de stages ou de contrats le plus souvent à durée limitée, peuvent contribuer à pérenniser ce dualisme sur le marché du travail. Entre 1990 (première fois où la question a été posée) et 2007, selon les recensements de la population, la part des emplois temporaires dans l'emploi salarié est passée de 10 % à 15 %. Aussi bien en France que dans le reste de l'Europe, ces emplois sont aujourd'hui couramment utilisés par les entreprises pour ajuster leur volume d'emplois aux variations de l'activité. Mais, de façon plus structurelle, ces emplois constituent un mode de

recrutement de plus en plus souvent retenu par les entreprises dans leur gestion de la main-d'œuvre, même pour les postes qualifiés.

Autre différenciation importante des statuts d'emploi, la montée du travail à temps partiel, presque inexistant dans les années 1960, beaucoup plus pratiqué aujourd'hui. Cette forme d'emploi s'est développée plus tardivement en France que dans beaucoup d'autres pays. Jusqu'au début des années quatre-vingt, le temps partiel prenait le plus souvent des formes traditionnelles : aides familiales dans l'agriculture, l'artisanat ou le commerce, services domestiques... Depuis, la croissance de ce type d'emploi est nette : de 1990 à 2007, toujours selon les recensements, la proportion de salariés qui travaillent à temps partiel est passée de 12 % à 18 %, même si elle semble actuellement plafonner après le passage aux 35 heures.

Sources

Les résultats présentés ici proviennent des recensements de la population de 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999 et 2007. Les données de 2007 correspondent au cumul des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées en métropole de 2005 à 2009 et qui décrivent une situation moyenne au début 2007.

Définitions

La population active ayant un emploi au sens du recensement de la population comprend traditionnellement les personnes qui déclarent travailler, c'est-à-dire être dans une des situations suivantes :

- exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ;
- aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré... ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait). Dans le dernier

recensement, l'emploi est défini de façon plus extensive (voir encadré).

La population active ayant un emploi au sens du Bureau international du travail (BIT) est un concept *a priori* plus extensif, mesuré par l'enquête Emploi. Elle comprend les personnes âgées de 15 ans ou plus ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine de référence, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un des motifs suivants : maladie (de moins d'un an), congés payés, congé de maternité, conflit de travail, formation, chômage partiel ou intempéries ; elle inclut enfin les militaires du contingent, les apprentis et les stagiaires effectuant un travail de même nature que celui de leurs collègues.

L'emploi peut être mesuré au lieu de résidence ou au lieu de travail : dans ce second cas, les actifs en emploi résidant en France mais travaillant à l'étranger sont classés « hors territoire ». À l'inverse, les personnes résidant à l'étranger et travaillant en France ne sont pas prises en compte.

Bibliographie

Bouvier G., Pilarski C., « Soixante ans d'économie française : des mutations structurelles profondes », *Insee Première* n° 1201, juillet 2008.

Dayan J.-L., « L'emploi en France depuis trente ans », Vue d'ensemble in « L'emploi, nouveaux enjeux », *Insee Références*, édition 2008.

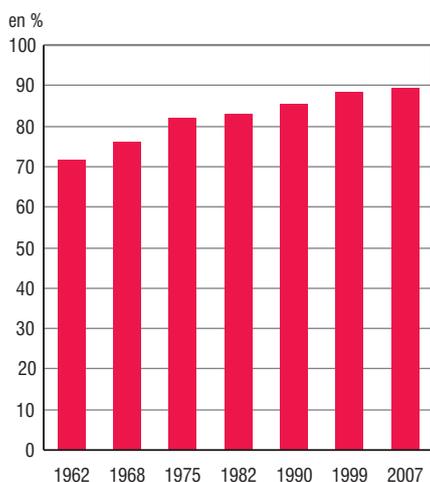
Marchand O., « Plein emploi, l'improbable retour », Paris, *Éditions Le Monde Folio actuel*, 2002.

Marchand O., Thélot C., « Le travail en France (1800-2000) », Paris, *Éditions Nathan*, 1997.

Fiche conseil thématique « Activité-Emploi-Chômage », disponible sur le site internet de l'Insee, rubrique « Conseils pour l'utilisation des résultats du recensement » :

www.insee.fr/fr/publics/communication/recensement/particuliers/doc/fiche-activite-emploi-chomage.pdf

⑥ Taux de salarisation de l'emploi de 1962 à 2007



Champ : actifs ayant un emploi, France métropolitaine, contingent exclu.

Source : Recensements de la population.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2010

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : S. Couturaud
Impression : Jouve
Code Sage IP101312
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2010

